

**POUVOIR S'OPPOSER
TOUJOURS
PROPOSER**



Maintien de l'emploi, Mobilités ...

La CFTC a signé l'accord de maintien de l'emploi dans lequel la direction s'engage à ne procéder à aucun licenciement collectif économique pendant 3 ans dans le Groupe Numéricable.

La CFTC négocie en ce moment un accord sur la mobilité volontaire et individuelle afin d'obtenir pour les salariés des avantages significatifs (Primes, prise en charge d'un éventuel déménagement, aide pour la famille des salariés, etc. ...)

La CFTC met toutes ses forces et son énergie pour maintenir l'emploi dans le groupe Numericable actuel et futur.

La CFTC s'oppose farouchement à la mise en place d'un PSE ou d'un PDV. Notre mission et notre volonté sont de préserver l'emploi.

Dans cette période charnière pour les salariés du Groupe Numéricable, la CFTC est vigilante et force de proposition pour permettre à chacun de vous d'être respecté et entendu.

Rejoignez nous sur le site internet :
perso.numericable.fr/cftc

